APPROACHES TO DRAMATIC SPEECH TRANSLATION

Violeta Cristescu, PhD Student, "Ștefan cel Mare" University of Suceava

Abstract : *Lately, translation has stated as an autonomous discipline, prompting experts to approach different research directions, the most numerous being reported to the translation of literary texts. In this situation, the translator of dramatic texts is disadvantaged, compared to the translator of poetry or narrative fiction. On the one hand, the dramatic speech translation is different from other types of speech translation and on the other hand, translators continue to question whether the same theory can be applied to both theater translation and other genres. The complexity of theatrical practice makes « theatrical semiology » to be the point of discussions between anthropologists, psychoanalysts, linguists, semantic scientists and historians. Linguistics remains certainly a privileged discipline for studying theater practice, both for the written text and the text played on stage. In our article, we present a reflection on the complexity and difficulty of the theoretical debates related to the dramatic discourse.*

Keywords : translation, dramatic speech, written text, played text, theoretical debates.

I. Pour démarrer

L'étude des traductions est reconnue comme « un enjeu intellectuel majeur de notre temps ». (Chevrel et Masson, 2012 : 7). Une description cohérente de ce phénomène « serait condamnée à se perdre dans le vague, à se contenter de vues superficielles ou […] à n'être qu'une histoire des *théories* de la traduction, des *idées* sur la traduction » (*Idem* : 8). Dans ce contexte, pour connaître les conditions de travail des traducteurs, l'analyse de leurs manières de traduire, la modalité d'éditer et de diffuser les traductions, « la *réalité* de l'activité traduisante » (*Ibidem*) est une chose vraiment difficile à réaliser. La mesure dans laquelle les pratiques correspondent aux théories affichées et, surtout en l'absence de déclarations théoriques, la révélation d'une pensée implicite de la traduction par les pratiques a préoccupé les théoriciens au fil du temps. Nous trouvons une réponse à ces préoccupations dans l'ouvrage posthume d'Antoine Berman, intitulé *Pour une critique des traductions* : *John Donne* (1995). Considéré par la plupart des traductologues l'esquisse d'une analyse moderne des traductions, cet ouvrage pose les jalons d'une pensée où pratique, critique et réflexion se complètent. Dès 1999 (Henri Meschonnic, *Poétique du traduire*), on a commencé à parler de la riche problématique de la traduction qui suppose une réflexion « traditionnelle » et une réflexion « actuelle ».

II. Approches et théories de la traduction littéraire

Parler des théories de la traduction est une question complexe et difficile. Malgré le nombre assez important des théories, il n'existe à ce jour aucun ouvrage de synthèse qui les répertorie (Inês Oseki-Dépré, 2011 : 17). La difficulté réside aussi dans le caractère ambigu, dialectique ou « aporétique » du phénomène. Aucune « théorie » du traduire ne serait nécessaire, disait Antoine Berman (1984 : 39), si quelque chose ne devait pas changer dans la pratique de la traduction. Nous considérons utile de passer en revue les approches et les théories les plus connues sur la traduction, avant d'en faire une analyse plus attentive de

BDD-V653 © 2014 Arhipelag XXI Press
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 17:55:34 UTC)

certaines d'entre elles. Pour éclairer les rapports entre théories et pratiques, nous avons choisi de comparer, de l'extérieur, des théories et / ou des pratiques différentes afin de révéler leur caractère différentiel ou similaire, leur nature pragmatique et leur déploiement syntagmatique. Nous avons essayé d'expliquer la question du rapport entre la théorie et la pratique, en réfléchissant comparativement au métalangage utilisé dans la construction d'une théorie explicite et son application concrète ou sur les théories implicites contenues dans les différentes traductions d'un même texte de départ.

On sait bien qu'on ne traduit jamais des langues, mais des textes singuliers (à partir des langues dans lesquelles ils sont écrits) qui sont traduits par des sujets qui réfléchissent et s'interrogent sur les fondements de leur pratique et sur leurs références théoriques. Dans ce contexte, on ne peut pas parler d'une théorie de la traduction, plutôt d'une multitude de théories, au sens large, en tant qu'ensemble de principes à même d'aider à comprendre le processus ou à établir des critères d'évaluation pour une traduction donnée.

Il existe de nombreuses approches explicatives de la traduction qui ont abordé la traduction dans toutes les acceptations. Chaque discipline a pu se focaliser sur une forme de traduction (orale, écrite, audiovisuelle) ou sur un aspect particulier de la traduction (langagier, psychologique, neurologique, économique, etc.). En règle générale, chaque approche se caractérise par une terminologie propre, des catégories spécifiques et une méthodologie spécifique. On peut distinguer aussi des courants différents dans la même approche, chacun proposant une explication propre et des techniques spécifiques, parce que chacun envisage les phénomènes observés à un niveau différent : le mot, la phrase ou le texte. La combinaison de plusieurs approches enrichit la traductologie. En matière de théories contemporaines de la traduction, nous avons constaté l'existence de six courants dominants que nous rappelons ici : approches fondées sur des théories linguistiques (approche « stylistique comparée », approche « linguistique théorique » approche « linguistique appliquée », approche textuelle, approche pragmatique, approches idéologiques , approche cognitive) ; approche sociolinguistique ; approche fondée sur la pratique ou approche communicationnelle ; approches fondées sur les théories littéraires (approche poétologique) ; approches fondées sur des conceptions philosophiques et herméneutiques ; approches sémiotiques**.** L'importance attribuée aux langues dans l'étude de la traduction « a longtemps bloqué tout progrès théorique » (Lederer, 1997 : 11). C'est Mounin qui a passé en revue les recherches sur la façon de traduire les diverses composantes des langues, concluant que « La traduction n'est pas toujours possible. Elle ne l'est que dans une certaine mesure, et dans certaines limites » (Mounin, 1963 : 273). Cette conclusion est considérée exacte lorsqu'on s'efforce de concilier « deux soucis inconciliables » (Lederer, *Op. Cit.* : 11) : il faut tenir compte du sémantisme de la langue de départ tout en souhaitant que le résultat de la traduction soit conforme aux exigences de la langue d'arrivée.

Les approches de la traduction désignent une orientation générale à partir d'un point de vue particulier, tendant à rattacher la traduction à des disciplines instituées, tandis que les théories sont nommées « des constructions conceptuelles qui servent à décrire, à expliquer ou à modéliser le texte traduit ou le processus de la traduction » (Guidère, 2008 : 69), renforçant l'autonomie et l'indépendance de la traductologie. Une théorisation de la traduction devrait toujours avoir comme objet le texte traduit par rapport à l'original. Dans ce sens, il existe même une typologie qui propose trois types de théories, selon la

BDD-V653 © 2014 Arhipelag XXI Press
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 17:55:34 UTC)

prédominance de l'un des trois aspects suivants : « prescription, description ou prospection » (Oseki-Dépré, *Op. Cit.* : 17). Ainsi pourrait-on parler des théories prescriptives ou classiques, des théories descriptives ou modernes et des théories prospectives ou artistiques. Malgré l'existence de cette typologie, qui présente plutôt les théories ayant eu le plus d'impact en France (même si elles sont en rapport avec d'autres aires linguistiques et culturelles), nous rappelons ici : la théorie interprétative, la théorie de l'action, la théorie du *skopos*, la théorie du jeu, la théorie du polysystème considérées « les principales théories connues de la traduction » (Guidère, *Op. Cit.* : 9).

II.1. La Théorie interprétative de la traduction

Nous avons choisi de présenter les principes généraux de la Théorie interprétative de la traduction, qui est à la fois une théorie et une méthode : elle provient de l'étude de pratique concrètes, mais elle s'applique sans aucun heurt à la traduction des textes écrits et orientent les traducteurs dans l'exercice de l'acte de traduire. Cette théorie rappelle un fait incontestable : traduire, c'est faire passer un message d'une langue vers une autre. Quel que soit la nature et la forme du message, son auteur veut toujours dire quelque chose et ce vouloir dire de l'auteur sera perçu par le destinataire du message comme le « sens » du texte (Zhang, 2006 : 72). Dans son ouvrage : *Qu'est-ce que la littérature* ?, Jean-Paul Sartre[1] dit que « dès le départ, le sens n'est plus contenu dans les mots puisque c'est lui, au contraire, qui permet de comprendre la signification de chacun d'eux […] aussi les cent mille mots alignés dans un livre peuvent être lus un à un sans que le sens de l'œuvre en jaillisse ; le sens n'est pas la somme des mots, il en est la totalité organique ». Il est évident que le sens ne se montre pas à la seule lecture des mots et des phrases et que la « totalité organique » des mots apparaît quand on associe à ces derniers des connaissances extralinguistiques. C'est pourquoi, pour accéder au sens, la lecture du texte doit être complétée par une série d'éléments qui font partie du bagage cognitif (la connaissance du contexte, du sujet, du domaine, de l'auteur, du destinataire, la culture générale, etc.). Nous savons bien que la communication s'établit dès que le sens passe, celui-ci se définissant comme « un vouloir dire extérieur à la langue, antérieur à l'expression, postérieur à la réception du discours chez le sujet percevant » (Lederer, *Op. Cit.* : 23). Quand on traduit, on est d'abord le sujet percevant et puis le sujet parlant, et tout au long du processus de la traduction (compréhension - dé-verbalisation - reformulation), on doit s'accrocher au sens (Zhang, *Op. Cit.* : 73). Comme dans une autre langue et une autre culture, le lecteur de la traduction ne partage pas le même bagage cognitif que celui de l'original, transposer la partie explicite et garder le même implicite risque de rendre la traduction incompréhensible (*Idem* : 74).

Le fait que tous les mots d'une langue trouvent leur correspondance dans une autre langue, qu'ils se réfèrent donc à la même réalité, dans des contextes précis, n'est pas nouveau (n'oublions pas qu'en 1963, dans l'ouvrage : *Les problèmes théoriques de la traduction*, Mounin parlait des « universaux du langage »). Pourtant, connaître ces correspondances ne suffit pas pour arriver à traduire un texte. Un texte à traduire suppose la traduction d'un segment dont on peut dégager le sens, une unité de compréhension ou une « unité de sens » qui représente « le plus petit élément qui permette l'établissement

[1] Jean-Paul Sartre, 1985, *Qu'est-ce que la littérature* ?, Paris, Gallimard, pp. 50.

BDD-V653 © 2014 Arhipelag XXI Press
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 17:55:34 UTC)

d'équivalence » (Lederer, *Op. Cit.* : 27). La lecture d'une traduction, c'est la lecture des mots d'un auteur (et cela est bien différent que de lire des mots d'un dictionnaire !), qui sont imprégnés de son esprit. Nous tenons à souligner que, pour un texte écrit, il est assez difficile de savoir le moment où se construit notre compréhension, parce que nous prenons souvent notre temps à lire et à relire tout le texte avant de le traduire, or le sens ne se dégage pas à la fin de la lecture, la compréhension se fait par segment de texte. Réorganiser la combinaison « explicite / implicite », c'est reformuler des phrases ou des groupes de phrases, qui sont composées de mots avec une autre syntaxe et une autre ponctuation choisies par le traducteur. C'est à partir de ce moment, qu'on fait une traduction par équivalences, on met en équilibre, comme le dit Valéry Larbaud (1976 / 1946), les deux plateaux d'une balance : dans un plateau, ce sont des mots vivants de l'auteur chargés de pensées, et dans l'autre, nous devons mettre un contrepoids équivalent, que nous cherchons dans notre mémoire, par un itinéraire intellectuel, et grâce à une compréhension intime.

La théorie interprétative de la traduction a aussi permis la naissance d'une méthode qui enseigne et guide les praticiens de la traduction dans leur travail. Elle a insisté sur l'idée qu'il n'y a pas de traduction sans compréhension et que la seule compétence linguistique n'est pas suffisante pour comprendre. La « compréhension » du sens se construit à l'aide des « compléments cognitifs », c'est-à-dire d'une vaste culture générale dans la langue de départ comme dans la langue d'arrivée, et d'une étude approfondie du texte à traduire. En quelque sorte, le traducteur peut être comparé à l'interprète, au comédien qui fait vivre sur scène un personnage imaginaire, au musicien qui fait vivre une note de musique (Zhang, *Op. Cit.* : 80). La preuve de la compréhension, c'est la « dé-verbalisation » : « un processus cognitif que nous connaissons tous : les données sensorielles deviennent, en s'évanouissant, des connaissances dévêtues de leurs formes sensibles. Nous l'appelons mémoire cognitive ; il s'agit de l'acquisition d'une connaissance, si fugace que soit parfois sa rétention » (Lederer, *Op. Cit.* : 23). La dé-verbalisation semble facile à réaliser dans des situations de communication orale, pendant lesquelles le temps de parole fait disparaître le verbe de la mémoire des auditeurs, tandis que le sens dé-verbalisé reste plus longtemps. À l'écrit, au contraire, les mots se perpétuent et imposent leur présence au traducteur, surtout pour les textes littéraires. Dans cette situation, le traducteur doit faire attention pour ne pas glisser vers la traduction littérale. Il reste à mentionner que la dé-verbalisation représente aussi l'étape qui précède la « reformulation ». Après avoir dégagé le sens, nous devons laisser de côté l'expression originale et utiliser notre propre manière de nous exprimer, pour aboutir à ré-exprimer ce sens dans la langue cible. Cela nécessite une bonne maîtrise d'expression, voire du talent en écriture.

La Théorie interprétative de la traduction ouvre, en même temps, les portes d'une vision du monde qui a beaucoup d'importance pour la traduction. Nous considérons qu'un texte est un « produit inédit » qu'on ne peut pas reproduire dans une autre langue. Reconnaître que la traduction n'est pas l'original, c'est admettre, comme le dit Xiangyun Zhang (*Op. Cit.*, p. 84), que l'Autre est différent, c'est se respecter soi-même et l'Autre, c'est respecter la différence. Le traducteur est alors un être éthique, fidèle à l'original et à sa traduction, qui met en avant sa créativité. En même temps, traduire volontairement par correspondances constitue une violation de la langue d'arrivée qui mène à la défiguration de la langue de l'Autre. Partant de l'idée que la traduction est la restitution d'une identité de

BDD-V653 © 2014 Arhipelag XXI Press
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 17:55:34 UTC)

sens dans une équivalence de forme, la Théorie interprétative confirme que tout est traduisible et que, malgré les différences, chaque langue peut tout dire, les sentiments étant universels.

III. Approches et théories de la traduction du discours dramatique

La complexité de la pratique théâtrale détermine de placer la «sémiologie théâtrale » au carrefour des débats des anthropologues, des psychanalystes, des linguistes, des sémiologues, des historiens. La linguistique reste, à coup sûr, la discipline privilégiée dans l'étude de la pratique théâtrale, autant pour le texte écrit que pour la représentation sur scène. Les approches théâtrales peuvent se classer sur la distinction entre *performance text* et *dramatic text*, telle qu'elle a été présentée par Keir Elam (1980 : 158) comme il suit : théories littéraires, théories basées sur le « texte dramatique », théories basées sur le « texte spectaculaire », théories néo-littéraires.

Les théories littéraires regroupent les études qui assimilent le texte de théâtre à un texte littéraire. Cette assimilation est explicite : « il y a une très grosse différence entre la traduction des romans, de poèmes, ou des pièces de théâtre » (Vitez, 1982 : 67). Mais, « une grande traduction », dit Vitez, « parce qu'elle est une œuvre littéraire véritable, contient déjà sa mise en scène ». Nous croyons être nécessaire de mentionner ici la position de Jean-Michel Déprats (1992 : 55) qui signale la primauté dans l'œuvre théâtrale de la parole par rapport au texte écrit et rappelle qu'aujourd'hui écriture théâtrale et fiction sont en relation étroite. La distinction entre traduction littéraire et traduction dramatique commence à perdre sa signification, puisque les propriétés d'un texte – le rythme, le style, les éléments formels – « constituent le corps même de sa théâtralité» (Reggatin, 2004 : 159). Nous croyons aussi, comme le soutient d'ailleurs Terje Sinding (1992 : 75), que le traducteur doit accorder une attention à part au rythme, à la respiration, à la caractérisation des personnages.

Les théories basées sur « le *texte dramatique* » ont à la base le texte écrit. Les adeptes de ces théories, parmi lesquels Susan Bassnett et Jean-Michel Déprats, considèrent que le texte théâtral possède des caractéristiques spécifiques, vu le « rapport dialectique » qu'il entretient avec l'écriture dramatique et la mise en scène et « qui influe forcément sur la méthodologie traductive » (Reggatin, *Op. Cit.* : 159). Ces théories abordent différemment le problème de la traduction du discours dramatique. Il est intéressant de passer en revue les points qui ont attiré l'intérêt des chercheurs. Un premier aspect à retenir est le rapport entre les répliques et les didascalies et, à ce propos, le seul problème serait la traduction des répliques. Un autre aspect important est représenté par « l'immédiateté du discours théâtral, qui, se réalisant *hic et nunc* de la représentation, doit être compris immédiatement par le spectateur » (*Idem* : 160). Dans ce sens, on connaît bien l'importance de la restitution des « valeurs culturelles » d'un texte pour faciliter sa compréhension, parce que, dès 1965 (*Teoria e Storia della Traduzione*), Georges Mounin mettait en garde les traducteurs par une affirmation liée à la traduction de l'œuvre théâtrale, qui signifie vaincre toutes les résistances sourdes et inavouées qu'une culture oppose à la pénétration d'une autre culture. Enfin, un dernier point qui a attiré l'attention des adeptes de cette théorie est l'exigence de « jouabilité » de la pièce. Selon certains chercheurs, un texte est jouable lorsqu'il se rapproche d'une « parole prononcée » (Reggatin, *Op. Cit.* : 161) et alors sa diction est facile. Il faut que ce soit « un texte de bouche » (Delay, 1982 : 25) qui devrait être traduit à voix

BDD-V653 © 2014 Arhipelag XXI Press
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 17:55:34 UTC)

haute, afin de respecter le rythme et de rendre, en même temps, l'expression de l'affecte plausible. Il s'agit ici d'un texte qui sera représenté, d'où l'importance non seulement du choix des termes, mais aussi de leur musique. Nous avons rencontré cette idée chez Vlad Zografi, qui, traduisant Ionesco, avoue avoir fait l'exercice de récitation en présence de Vlad Russo, son partenaire de travail. Les deux traducteurs ont mis en scène une véritable « retraduction-spectacle », prenant à tour de rôle la place du spectateur et du lecteur (Cristescu, 2014 : 244). Il faut noter ici la contribution de Susan Bassnett (1983 : 49) qui part de la supposition qu'il existe un « texte intérieur » ou un « texte absent » qui devrait être pris en compte par les traducteurs, au même titre que les mots visibles du texte original.

Les théories basées sur « le *texte spectaculaire* » sont d'habitude liées à la sémiologie théâtrale. Nous pensons aux études sémiotiques de Patrice Pavis (1976), d'Anne Uberseld (1978) ou de Keir Elam (1980) qui ont été déterminantes pour la traductologie. Néanmoins, il y a des écrits que nous trouvons intéressants et qui donnent priorité à la représentation, mais qui s'éloignent de la sémiologie théâtrale, tel l'article « Parler la vie » de Lily Denis. L'auteur affirme que « le bon témoin de la pièce étrangère est celui qui traduit non des mots, mais des situations » (1982 : 31). L'idée que la traduction théâtrale est une réécriture dramaturgique est une idée tout aussi actuelle et débattue, alors que l'écriture du spectacle appartiendrait au metteur en scène et aux acteurs. Le traducteur devrait donc prendre part aux répétitions du spectacle et encore plus, il devrait être prêt à changer son texte selon les exigences de la scène (Boselli, 1996 : 63). Nous soutenons l'idée que, pour le texte dramatique, le traducteur n'est pas seul. Il est un intermédiaire parmi d'autres (metteur en scène et acteurs) entre l'œuvre et le public. Ainsi, la réalisation scénique opère-t-elle un renversement de la tradition par le privilège accordé au texte spectaculaire aux dépens du texte dramatique, car « c'est la mise en scène qui est le théâtre beaucoup plus que la pièce écrite et parlée » (Artaud, 1981 : 60).

Les théories « néo-littéraires » semblent redécouvrir un concept de traduction de type littéraire qui prend en compte la complexité de la traduction du discours dramatique. Susan Bassnett soutient l'idée que le traducteur de théâtre devrait utiliser les mêmes stratégies adoptées pour la traduction littéraire, mais, cependant, elle ne renonce pas à la collaboration entre le traducteur et le metteur en scène.

IV. Pour ne pas conclure

Ce dernier temps, la traductologie s'est affirmée en tant que discipline autonome, déterminant les spécialistes à aborder différents champs de recherche, les plus nombreux se rapportant, en général, à la traduction des œuvres littéraires. Dans cette situation, le traducteur d'œuvres dramatiques se trouve en désavantage par rapport au traducteur de poésie ou de fiction narrative. Ce désavantage s'explique par le fait que, d'une part, la traduction du discours dramatique est différente de la traduction d'autres types de discours, d'autre part, les traductologues continuent de se poser la question si une théorie peut s'appliquer en même temps à la traduction théâtrale et à la traduction d'autres genres littéraires et surtout quelle pourrait être cette théorie. Mais, après avoir parcouru les approches théoriques, nous pouvons dire que la situation de la traduction pour le théâtre se trouve loin d'être « dramatique », comme certains chercheurs voudraient le faire croire. Nous avons pu constater que, malgré la divergence de théories et de méthodes, il y a un fil

BDD-V653 © 2014 Arhipelag XXI Press
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 17:55:34 UTC)

rouge qui traverse ces théories : le « sens » ou l' « esprit ». Nous avons observé que les contributions théoriques, dans l'ensemble, se bornent encore à suggérer des recettes à adopter. En même temps, le débat se fait de plus en plus animé et l'attention vers le problème augmente. On remarque la naissance de plusieurs champs d'étude, situés au croisement entre plusieurs disciplines : études théâtrales et traductologie, sociologie, histoire et même droit, mais au cœur de toutes ces considérations théoriques, nous observons une attention à part prêtée au contexte, à la situation d'accueil de la traduction, au lecteur, etc. Faire l'analyse des particularités de la traduction du discours dramatique c'est l'objet d'une autre étude.

*Note : Cet article a été financé par le projet « **SOCERT. Société de la connaissance, dynamisme par la recherche** », nº du contrat POSDRU/159/1.5/S/132406, cofinancé par le Fonds Social Européen, par le Programme Opérationnel Sectoriel pour le Développement des Ressources Humaines 2007-2013. **Investir dans les Gens!***

Bibliographie

Artaud, Antonin 1981, *Le théâtre et son double*, Paris, Gallimard, pp. 60, 61.
Bassnett, Susan 1983, « Problemi della traduzione di testi teatrali », in Guy Aston (dir.), 1983, *Interazione, Dialogo, Convenzioni. Il caso del testo drammatico*, Bologne, CLUEB, pp. 49-61.
Berman, Antoine, 1984, *L'Épreuve de l'étranger*, pp. 15, 16.
Boselli, Stefano, 1996, « La traduzione teatrale », in *Testo a fronte*, Nº 5 (II e semestre), 1996, pp. 63-83.
Cristescu, Violeta, 2014, « Vlad Zografi traducteur et éditeur paradoxal », in *Atelier de traduction*, Nº 21, Dossier : « La dimension culturelle du texte littéraire en traduction », Editura Universităţii din Suceava, pp. 235-248.
Elam, Kir, 1980, *The Semiotics of Theatre and Drama*, Londres, Methuen, pp. 158-160.
Delay, Florence 1982, « Le traducteur de verre », in *Théâtre / Public*, Nº 44 (janvier / février), 1982, pp. 25-29.
Déprats, Jean-Michel, 1992, « Deux ou trois choses que je sais d'elle … », in *Cahiers de la Comédie-Française*, Nº 2 (hiver)1992, pp. 55-58.
Guidère, Mathieu, 2008, *Introduction à la traductologie*, Éditions De Boeck, Collection « Traducto », Bruxelles.
Larbaud, Valéry, (1946) 1997, *Sous l'invocation de Saint-Jérôme*, Paris, Gallimard, pp.
Lederer, Marianne, 1994, *La Traduction aujourd'hui, le modèle interprétatif*, Paris, Hachette.
Lederer, Marianne, 1997, « La théorie interprétative de la traduction : un résumé », in *Revue des lettres et de traduction*, Nº. 3, pp. 11-20.
Meschonnic, Henri, 1999, « Traduire, c'est mettre en scène comme Antoine Vitez dans *La Mouette* de Tchékhov »), in *Poétique du traduire*, Éditions Verdier, pp. 493-526
Mounin, Georges, 1963, *Les problèmes théoriques de la traduction*, Gallimard, Paris, pp. 273, 274.
Oseki-Dépré, Inês, 2011, *Théories et pratiques de la traduction*, Paris, Armand Colin, p.17.

BDD-V653 © 2014 Arhipelag XXI Press
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 17:55:34 UTC)

Reggatin, Fabio, 2OO4, « Théâtre et traduction: un aperçu du débat théorique », in *L'Annuaire théâtral* : *revue québécoise d'études théâtrales*, Nº 36, 2004, pp. 156-171.
Sinding, Terje 1992, « Les vertus de l'exil », in *Cahiers de la Comédie-Française*, Nº 2 (hiver), 1992, pp. 75-77.
Vitez, Antoine, 1982, «Le devoir de traduire », in *Théâtre / Public*, Nº 44, p. 67.
Zhang, Xiangyun, 2006, « Traduire le théâtre. Application de la théorie interprétative à la traduction dœuvres dramatiques françaises et chinoises », Université Paris III, Sorbonne Nouvelle, École Supérieure d'Interprètes et de Traducteurs, thèse de doctorat (dirigée par Marianne Lederer).

BDD-V653 © 2014 Arhipelag XXI Press
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 17:55:34 UTC)